

**DEMANDE D'OFFRE DE PRIX POUR DES  
SERVICES/APPEL A CONSULTATION**

---

**Elaboration et développement d'outils et activités de  
sensibilisation sur la traite des enfants et les risques liés à  
la migration irrégulière**

---

**DEMANDE D'OFFRE DE PRIX/APPEL A CONSULTATION**

**N° : *OIM/Rabat/RFQ/2019/031***

**Mission : *Rabat, Maroc***

**Nom du Projet : *Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc***

*PX.0089.MA10.21.01.004*

**Titre des Services/Consultation : *Elaboration et développement d'outils et activités de  
sensibilisation sur la traite des enfants et les risques liés à la migration irrégulière***



IOM International Organization for Migration  
OIM Organisation Internationale pour les Migrations  
OIM Organización Internacional para las Migraciones

## **Demande d'offre de Prix/Appel à consultation**

L'Organisation internationale pour les migrations (ci-après dénommée l'OIM) se propose d'engager des Prestataires de service/consultants pour le suivi et l'accompagnement juridique des enfants non accompagnés et séparés au Maroc pour laquelle cette demande d'offre de prix/Appel à consultation est publiée.

L'OIM invite les prestataires de service/consultants à fournir leur Proposition technique et financière pour l'élaboration et développement d'outils et activités de sensibilisation sur la traite des enfants et les risques liés à la migration irrégulière dans le cadre du projet *assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc*. Des informations complémentaires sur les services sont fournies dans les Termes de Références (TDR) ci-joints.

Les Prestataires de services/consultants seront sélectionnés sur la base des procédures de Sélection Qualité-Coût décrites dans cette Demande d'offre de prix/Appel à consultation.

La Demande d'offre de prix/Appel à consultation est constituée des documents suivants :

Section I. Instructions aux Prestataires de services/consultants ;

Section II. Termes de références ;

Les Propositions doivent être soumises soit par courrier au bureau de l'OIM sis à 11 rue ait ourir, Souissi, Rabat avant 17H00 soit par email à l'adresse électronique : [morocprocurement@iom.int](mailto:morocprocurement@iom.int), en indiquant en objet « élaboration et développement d'outils et activités de sensibilisation ENAS », au plus tard le *15 janvier 2020 avant minuit*. Les propositions reçues tardivement ou incomplètes ne seront pas acceptées.

## Table des Matières

**Section I - Instructions aux Prestataires de Services / Cabinets-conseils .....3**

**Section II. Termes de référence .....6**

### **Section I - Instructions aux Prestataires de services / Cabinets-conseils**

#### **1. Introduction**

- 1.1 Seuls les Prestataires de services/consultants peuvent soumettre leurs Propositions technique et financière pour les services requis. Les Propositions constituent la base des négociations contractuelles devant aboutir à un contrat signé avec le cabinet-conseil sélectionné.<sup>1</sup>
- 1.2 Les Prestataires de services/consultants ne doivent pas être engagés à une mission quelconque qui serait en conflit avec leurs obligations présentes ou passées vis-à-vis d'autres entités adjudicatrices, ou qui les placerait dans une position qui les empêche d'être en mesure de mener à bien la mission au mieux des intérêts de l'OIM.
- 1.3 L'OIM n'est pas tenue d'accepter toute proposition et se réserve le droit d'annuler le processus de sélection à tout moment avant l'attribution du contrat, et ce, sans encourir de responsabilité vis-à-vis des Prestataires de services

#### **2. Manœuvres collusoires, frauduleuses et coercitives**

- 2.1 Le Règlement intérieur de l'OIM exige que le Personnel de l'OIM dans son ensemble, les soumissionnaires, fabricants, fournisseurs ou distributeurs se conforment aux normes les plus strictes en matière de déontologie pendant le processus de passation et d'exécution de tous contrats. L'OIM rejette toute proposition des soumissionnaires et peut, le cas échéant, mettre fin à leur contrat s'il est établi qu'ils se sont livrés à des manœuvres collusoires, frauduleuses ou coercitives. En vertu de ce règlement, l'OIM définit aux fins du présent paragraphe, les termes énoncés ci-dessous comme suit :

#### **3. Clarifications et amendements des documents de Demande d'offre de prix/Appel à consultation**

- 3.1 À tout moment avant la soumission des propositions, l'OIM peut, pour quelque raison que ce soit, sur sa propre initiative ou en réponse à une clarification, modifier la Demande d'offre de prix/Appel à consultation.
- 3.2 Les Prestataires de services/consultants peuvent demander des clarifications sur toutes parties de la Demande d'offre de prix/Appel à consultation. La demande doit être adressée par écrit et soumise à l'OIM à l'adresse indiquée plus haut.

#### 4. Préparation des Propositions

- 4.1 L'Offre du Prestataire de services/consultant doit comprendre les éléments suivants :
- a) la Proposition technique, et
  - b) la Proposition financière.
- 4.2 La Proposition, ainsi que toutes correspondances y relatives partagées par les Prestataires de services et l'OIM doivent être en *français*. Tous les rapports préparés par le Prestataire de services doivent être rédigés en *français*.
- 4.3 Les Prestataires de services/consultants sont appelés à fournir le prix de leur service en dirhams marocains (MAD).
- 4.4 Les termes et la méthode de paiement doivent être clairement spécifiés.

#### 5. Proposition technique

- 5.1 La Proposition technique doit fournir les informations suivantes :
- a) Une brève description du profil du Prestataire de Services/consultant et un résumé de l'expérience récente de chaque partenaire sur des missions similaires.
  - b) Une description de la méthodologie de travail pour exécuter la mission
  - c) La liste de l'équipe professionnelle proposée par domaine d'expertise, leurs positions et les tâches qui seraient confiées à chaque membre de l'équipe professionnelle
  - d) Le CV du personnel professionnel proposé

#### 6. Proposition financière

- 6.1 La Proposition financière doit comprendre tous les coûts afférents à la mission, ces coûts doivent être ventilés par activité, incluant a) rémunération du staff b) les dépenses tels transports, équipement, licences c) toutes les taxes applicables,

#### 7. Évaluation

- 7.1 les Propositions seront évaluées sur la base de leur conformité aux Termes de référence, aux exigences de la Demande d'offre de prix/Appel à consultation et sur application d'un critère d'évaluation,
- 7.2 Une proposition est rejetée à ce stade si elle ne répond pas aux aspects importants des Termes de référence

#### 8. Attribution du Marché

Le contrat sera attribué par voie d'un avis d'attribution.

Les Propositions doivent être soumises soit par courrier au bureau de l'OIM sis à 11 rue ait ourir, Souissi, Rabat avant 17H00 ou par email à l'adresse électronique : [morocprocurement@iom.int](mailto:morocprocurement@iom.int), en indiquant en objet « **élaboration et développement d'outils et activités de sensibilisation ENAS** », au plus tard le *15 janvier 2020 avant minuit*. Merci de noter que la taille de l'email ne devra pas dépasser 10Mo.

Le Prestataire de services est censé commencer sa mission en date du **10 février 2020**.

## **Section II. Termes de référence**

### **1. Contexte**

Le Maroc est un pays d'origine, de transit et de destination des enfants migrants non accompagnés et séparés (ENAS). La majorité des ENAS identifiés sont originaires principalement de la Guinée, de la Côte d'Ivoire, du Nigéria, du Mali et du Cameroun<sup>1</sup>, et ils transitent par le Maroc pour traverser la Méditerranée et arriver en Europe. Parallèlement, plusieurs acteurs du terrain ont constaté un flux important d'enfants Marocains séparés de leurs parents ou en situation d'abandon en mouvement vers l'Europe<sup>2</sup>.

La plupart des ENAS identifiés au Maroc pendant les dernières années vivent dans des conditions extrêmement critiques. En fait les ENAS identifiés dans de grandes villes marocaines comme Rabat et Casablanca, où les enfants vivent dans la rue et sont obligés de mendier pour survivre sans assistance ni protection. La combinaison de ces facteurs critiques expose gravement les enfants non accompagnés et séparés aux risques d'exploitation et de traite<sup>3</sup>.

Face à l'ampleur du phénomène migratoire et aux vulnérabilités des migrants et en particulier des enfants migrants, le Gouvernement marocain, dans le cadre de la politique d'immigration et d'asile, a adopté des mesures pour répondre aux exigences des enfants migrants. Cependant, il reste toujours des efforts à déployer pour assurer une protection effective aux ENAS sur le territoire marocain.

C'est à ce titre, que l'OIM Maroc en partenariat avec différents Ministères marocains mets en œuvre depuis janvier 2018 le projet "Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc" afin de travailler en coordination avec les acteurs clés au Maroc sur la protection des ENAS.

### **1. Objectifs Généraux de l'assistance technique :**

Dans ce cadre, l'OIM Maroc mandate une assistance technique pour l'élaboration d'outils et d'activités de sensibilisation sur la traite des enfants et les risques liés à la migration irrégulière. Le consultant/groupe de consultants aura alors pour responsabilité :

---

<sup>1</sup> *Antonia Carrión and Michèle Zirari,, Retour et Intérêt Supérieur de l'enfant: Référencement des mineur-e-s non accompagnée-e-s, IOM, 2016*

<sup>2</sup> *Données collectées dans le contexte des formations pour les acteurs de la société civile au Maroc, aout – décembre 2017*

<sup>3</sup> *Field assessment on human trafficking and non-accompanied children in Oujda and Nador, IOM Morocco, April 2017*

1. D'élaborer une cartographie des initiatives et outils de sensibilisation sur la traite des enfants et les risques liés à la migration irrégulière déjà existants au Maroc.
2. De développer une stratégie de sensibilisation sur la traite des enfants et les risques liés à la migration irrégulière au niveau national.
3. Développer une feuille de route pour le développement et le suivi de cette stratégie.
4. Développer des outils et activités de sensibilisation sur la traite des enfants et les risques liés à la migration irrégulière.
5. Contribuer activement et appuyer l'équipe projet de l'OIM Maroc pour l'organisation des activités de sensibilisation au niveau national.

### **3. Offre de service :**

L'assistance technique s'inscrit dans le cadre du projet « Assistance et protection des enfants non accompagnés et séparés au Maroc » financé par le Gouvernement du Danemark

Cette mission aura pour finalité :

- L'élaboration d'une cartographie des outils et initiatives de sensibilisation sur la traite des enfants et les risques liés à la migration irrégulière ;
- L'élaboration d'une stratégie de sensibilisation sur la traite des enfants et les risques liés à la migration irrégulière ;
- Le développement d'une feuille de route pour la mise en œuvre et le suivi de cette stratégie ;
- Le développement d'outils et activités de sensibilisation sur la traite des enfants et les risques liés à la migration irrégulière.
- La participation active pour l'organisation d'atelier et d'outils de sensibilisation.

### **4. Livrables :**

- Une cartographie des outils et initiatives de sensibilisation déjà existants sur la traite des enfants et les risques liés à la migration irrégulière ;
- Un rapport stratégique et une feuille de route ;
- Des outils de sensibilisation ;
- Des rapports des activités de sensibilisation.

En plus des livrables, il sera demandé une participation effective et dynamique du consultant dans l'organisation et la coordination des activités de sensibilisation.

Le rapport de cartographie, le rapport stratégique, la feuille de route et les comptes-rendus devront être rédigés en français.

Les règles de l'OIM doivent strictement être respectées concernant la bibliographie, les citations éventuelles et la protection de données.

Les tableaux, les cartes géographiques et les graphiques doivent être insérés dans le texte, et toutes les annexes doivent être disponibles sous format MS Excel.

## 5. Durée de la consultation

La prestation s'étalera sur 100 jours ouvrables à partir du 10 février 2020.

## 6. Qualifications

Les qualifications requises sont :

<b>Formation et connaissances</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Diplôme universitaire, de préférence un diplôme supérieur de niveau master ou doctorat dans le domaine culturel et/ou des sciences sociales</li><li>- Connaissances dans le domaine de la protection de l'enfance et de la migration des enfants</li><li>- Expérience pratique en méthodes et stratégie de sensibilisation y compris le développement d'outils</li></ul>
<b>Langues</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Excellente maîtrise du français et de l'arabe (classique et dialectal)</li><li>- La maîtrise de l'anglais serait très apprécié (écrit et parlé)</li></ul>
<b>Compétences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Excellentes capacités créatives et pédagogiques</li><li>- Excellentes capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelle en français</li><li>- Bonne capacité à travailler en équipe et bon sens du relationnel avec les partenaires.</li><li>- Excellente capacité d'animation, de sensibilisation</li><li>- Bonnes aptitudes interpersonnelles et organisationnelles.</li></ul>

## 7. Délai de soumission

Les consultants/prestataires intéressés par cet appel à consultation/demande d'offre de prix sont priés d'envoyer :

- ✓ Un document synthétique décrivant la méthodologie de travail, ainsi qu'une offre financière.
- ✓ Un CV complet en langue française, comprenant les contacts de deux références professionnelles ;
- ✓ Une lettre de motivation ainsi que tout autre document pouvant servir de support à la candidature (outils de sensibilisation déjà élaborés, vidéos, autres matériels de sensibilisation.).

Les candidatures devront être envoyées soit par courrier au bureau de l'OIM Rabat avant 17H00 soit à l'adresse électronique : [morocprocurement@iom.int](mailto:morocprocurement@iom.int), en indiquant en objet « **élaboration et développement d'outils et activités de sensibilisation ENAS** », au plus tard le **15 janvier 2020 avant minuit**.